

La vaccination contre la méningite B

Fiche informative destinée aux médecins généralistes

Bénéfices potentiels de la vaccination

La méningite B est une infection rare mais grave. Le nombre annuel de cas en Belgique oscille aux environs de 50. La mortalité est de 5 à 10%, même si un traitement approprié est administré. Depuis la généralisation de la vaccination contre la méningite C (2002), la méningite B est devenue la plus fréquente en Belgique.

Ce sont les enfants de moins de 5 ans (et surtout ceux de moins de 1 an) qui sont les plus à risque de contracter l'infection, viennent ensuite les adolescent-es et puis les jeunes adultes.

La vaccination réduit le risque d'infection et de mortalité dans une proportion encore indéterminée, et la durée de protection n'est pas encore connue. La vaccination n'a aucun effet sur le portage et ne procure aucune immunité de groupe.

Public cible pour la vaccination

Bien qu'autorisée dès l'âge de 2 mois (Bexsero®) et/ou à partir de 10 ans (Trumenba®), la vaccination n'est recommandée par le CSS que pour les patient-es à risque élevé d'infections invasives par méningocoque. Il s'agit des patient-es avec :

- une asplénie,
- une drépanocytose,
- un déficit du complément,
- un déficit immunitaire humoral.

Le CSS et le CBIP ne voient pas d'argument pour conseiller la vaccination systématique. Le CSS précise que la vaccination peut être proposée sur base individuelle aux enfants de 0 à 5 ans, ainsi qu'aux jeunes de 15 à 19 ans.

Prix et modalités de remboursement

Bexsero® : 86,52 €, non remboursé

Vaccin recombinant – Administration intramusculaire (IM)

Trumenba® : 76,98 €, non remboursé

Vaccin recombinant – Administration intramusculaire (IM)

Modalités de vaccination

Pour le Bexsero® :

- de 2 à 5 mois : au temps 0 et au temps +2 mois en IM + 1 rappel entre l'âge de 12 et 15 mois
- de 6 à 11 mois : au temps 0 et au temps + 2 mois en IM + 1 rappel au temps +4 à +11 mois
- de 12 à 23 mois : au temps 0 et au temps + 2 mois en IM + 1 rappel au temps +14 à +25 mois
- plus de 2 ans : au temps 0 et au temps + 1 mois

Administration autorisée avec les autres vaccins habituels mais à des sites d'injection différents.

Pour le Trumenba® :

- à partir de 10 ans : 2 doses au temps 0 et au temps + 6 mois
- si patient à haut risque : 3 doses au temps 0, au temps +1 mois et au temps +4 mois.

Contre-indications à la vaccination

- Maladie fébrile aiguë (reporter la vaccination)
- Allergie à l'un des composants du vaccin (ne pas vacciner)

Effets indésirables potentiels

- Sensibilité et rougeur au site d'injection (très fréquents).
- Fièvre, irritabilité, somnolence, diarrhée (très fréquents chez les nourrissons)
- Malaise, céphalées, nausées et myalgies (chez les adolescent-es)
- Syndrome de Kawasaki, anaphylaxie (rares)

Références

1 SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement Conseil supérieur d'Hygiène. Vaccination contre le méningocoque. Bruxelles ; 2019 www.health.belgium.be/sites/default/files/uploads/fields/fpshealth_theme_file/css_9485_vaccination_contre_le_meningocoque_update.pdf

2 Infections invasives à méningocoques : épidémiologie rapport annuel 2020. Sciensano. www.sciensano.be/sites/default/files/surveillance_epidemiologique_des_infections_invasives_a_meningocoques_-_2020.pdf

3 Foli Pharmacotheapeutica, Commentaires du CBIP sur l'avis du CSS juillet 2017 www.cbip.be/fr/articles/query?number=F44F07D

